

Glossaire

Définition : gonopode

Auteur : jackie

Date publication : 24-08-2007

Organe copulateur issu d'une modification de la nageoire anale chez certains poissons pratiquant la fécondation interne.

On dit aussi : rayons allongés formant une languette rigide en forme de gouttière et muscles associés permettant une grande mobilité.

Plus complet : Nom donné aux appendices utilisés par les mâles des poissons pour pratiquer la fécondation interne. Toutefois, on réserve le plus souvent le terme de ptérygopode aux appendices pairs provenant de la modification des nageoires pelviennes des poissons cartilagineux, et le terme de gonopode s'applique à l'appendice impair, formé par modification de la portion antérieure de la nageoire anale chez certains poissons osseux (modification du troisième, quatrième et cinquième rayons de la nageoire anale).